



LE PORT DES OURSINIÈRES AU PRADET

04.94.21.43.02 | Port des Oursinières 83220 Le Pradet
capitainerie@portdesoursinieres.fr | www.port-oursinieres.com

RÉSERVATION EMPLACEMENTS 2025

Toute demande mal renseignée, incomplète ou postée avant le 01 novembre ou après le 20 décembre de chaque année (cachet de la poste faisant foi) ne sera pas prise compte.
Aucune dérogation ne sera faite.



Ville du PRADET
www.le-pradet.fr

Merci de remplir toutes les informations.

CETTE DEMANDE DEVRA OBLIGATOIREMENT ETRE ACCOMPAGNÉE :

- d'un chèque de 6,55€ à l'ordre de la Régie du Port des Oursinières, correspondant aux frais de dossier
- de la photocopie de la carte de navigation au complet.
- de la photocopie de votre attestation d'assurance.

Nom :

Prénom :

Période demandée : du /2025 au /2025

Adresse :

Code postal : Ville:

Téléphone :

E-mail :
obligatoire

Avez-vous été locataire l'an passé ?
oui non

Si oui, indiquez le numéro de poste :

Cochez le type de bateau

- | | | | |
|--------------------------|-----------------|--------------------------|-------------------|
| <input type="checkbox"/> | Vedette In-bord | <input type="checkbox"/> | Vedette Hors bord |
| <input type="checkbox"/> | Voilier | <input type="checkbox"/> | Dériveur |
| <input type="checkbox"/> | Catamaran | <input type="checkbox"/> | Semi-rigide |
| <input type="checkbox"/> | Pointu | | |

Nom du Bateau :

Immatriculation :

Longueur hors tout

Longueur max :

balcon, plage arrière et moteur HB compris

Largeur max :

pare-battage compris

Tirant d'eau :

Souhaitez-vous régler par prélèvement automatique ?

oui non

Si « Oui » le nombre de prélèvements dépend du nombre de mois demandés « Exemple 4 mois demandés prélèvement max en 4 fois »

Dans ce cas, Fourniture d'un Relevé d'Identité Bancaire obligatoire.

Remplir le mandat de prélèvement SEPA.

Cochez le nombre de prélèvement automatique

- 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

RÉGIE DU PORT
DES
OURSINIÈRES

Référence unique du mandat

Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez RÉGIE DU PORT DES OURSINIÈRES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de RÉGIE DU PORT DES OURSINIÈRES.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. *Veillez compléter les champs marqués **

Votre Nom *
Nom / Prénoms du débiteur

Votre adresse * *
Numéro et nom de la rue

Code Postal Ville

Pays *

Les coordonnées *
de votre compte
Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

.....
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Nom du créancier RÉGIE DU PORT DES OURSINIÈRES

Identifiant créancier SEPA
FR 7 6 1 0 0 7 1 8 3 0 0 0 0 0 0 2 0 0 6 4 3 3 8 9

Adresse créancier SEPA
PORT DES OURSINIÈRES
8 3 2 2 0 LE PRADET Pays FRANCE

Type de Paiement Paiement récurrent / répétitif Paiement ponctuel

Signé à Lieu * Date *

*Veillez signer ici

Signature(s)
.....

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

Désignation du tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même et le cas échéant) :

Nom du tiers débiteur : *

Joindre un relevé d'identité bancaire (au format IBAN BIC)

Rappel :
En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par RÉGIE DU PORT DES OURSINIÈRES. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec RÉGIE DU PORT DES OURSINIÈRES.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ces droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.